

Décision

Générale

colonial

Décision n° 161 Affectation.

n° 161

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 142 du 01/09/1908

Date de publication

24 août 1908

Date du numéro

1 septembre 1908

TEXTE INTÉGRAL

M. Bellot, commissaire de police, est chargé, comme Juge Président du Tribunal indigène, d'assurer la justice indigène du premier degré, en remplacement de M. Roucou, empêché pour raison de santé.